



CH-3003 Berne
fedpol, MROS

Aux intermédiaires financiers

Berne, septembre 2019

Informations concernant l'introduction du nouveau système de traitement des données auprès du MROS

Madame, Monsieur,

Comme déjà annoncé dans nos lettres précédentes, un nouveau système électronique de traitement des données sera introduit dès le 1^{er} janvier 2020. Dans un avenir proche, les communications de soupçons, ainsi que les demandes d'informations du MROS, seront transmises par le biais du portail en ligne goAML.

Par la présente, nous souhaitons vous informer de l'avancement du projet depuis notre dernière lettre du 20 décembre 2018.

Authentification à deux facteurs

Afin de renforcer le déjà très haut niveau des standards de sécurité, nous ajouterons une fonction d'authentification à deux facteurs pour l'accès au système des utilisateurs externes. La nouvelle page d'enregistrement sera mise à disposition sur Internet en octobre 2019. Les détails concernant cette nouvelle fonction se trouvent sur la fiche ci-jointe avec le titre « *Step-by-Step Guide to goAML Registration* ».

Adaptations du schéma XML

En tenant compte des résultats des tests et des feedbacks reçus des intermédiaires financiers, nous avons procédé à quelques adaptations mineures du schéma XML, dont la dernière version avait été publiée en janvier 2019. Vous pourrez prendre connaissance de ces adaptations en vous reportant au manuel technique intitulé « *Standard XML Reporting – Instructions and Specifications for goAML* » sous la rubrique Revision History (dès la page 2), qui se trouve sous <https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/kriminalitaet/geldwaescherei/meldung.html> et qui a été publié en même temps que la présente lettre.

Compilation semi-automatique des données

Une nouvelle fonction importante va être à disposition des utilisateurs : la compilation semi-automatique des données et la possibilité d'intégrer les transactions dans les communications de soupçons via un fichier XML. Les données manquantes (marquées en rouge, telles que la nationalité du cocontractant) pourront ainsi être ajoutées manuellement, bien que les informations identiques ne doivent être introduites qu'une seule fois et non pas saisies pour chaque transaction.

Cette nouvelle fonctionnalité supplémentaire fera gagner du temps aux intermédiaires financiers qui ne mettent pas en œuvre la solution automatisée, mais qui ont un très grand nombre de transactions à signaler. Sans cette fonctionnalité, toutes les transactions devraient être saisies entièrement manuellement.

Afin que cette option puisse être utilisée, toute transaction venant d'un système bancaire interne doit être élaborée comme fichier XML dans un format structuré et prédéfini. Dans les mois à venir une version beta du nouveau formulaire Web qui inclut aussi les nouvelles fonctionnalités décrites ci-dessus sera disponible dans la version test du système goAML (link: https://www.gewawebintq.fedpol.admin.ch/goAMLWEB_4_4_INTG_CLN/Home).

Les intermédiaires financiers pourront ainsi choisir parmi une des trois options de compilation suivantes pour soumettre les communications de soupçons :

- Fonction manuelle (communication Web)
- Fonction automatique (communication XML)
- Fonction semi-automatique (décrite ci-dessus)

De plus, lors des 6 premiers mois de transition (du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020), une quatrième option sera disponible. Au lieu de l'enregistrement entièrement manuel de toutes les transactions concernées d'une même communication, cette option permettra de saisir une seule transaction dans le portail et le reste sera simultanément transmis sous la forme d'un tableau Excel. Pour ce qui précède, nous vous prions de vous référer à notre courrier du 6 août 2018.

Nous vous rendons attentifs au fait que les réponses de la foire aux questions (FAQ) et d'autres informations sur l'introduction du nouveau système sont aussi disponibles sur notre site internet.

En cas de questions supplémentaires, veuillez contacter :

Pour les questions techniques :

Thorsten Löhndorf (Chef de projet)

e-mail : thorsten.loehndorf@isc-ejpd.admin.ch, tél. 058 48 36409

Pour toute autre question :

Notre team goAML

e-mail : goaml.info@fedpol.admin.ch, tél. 058 46 34040 (sélectionner «1 goAML»)

Attention : à partir du 1.10.2019 la nouvelle **goAML-Hotline** avec le numéro **058 46 16000** sera activée.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent MROS

Nous avons déménagé !

Notre nouvelle adresse:

Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent MROS
Guisanplatz 1a
3003 Berne